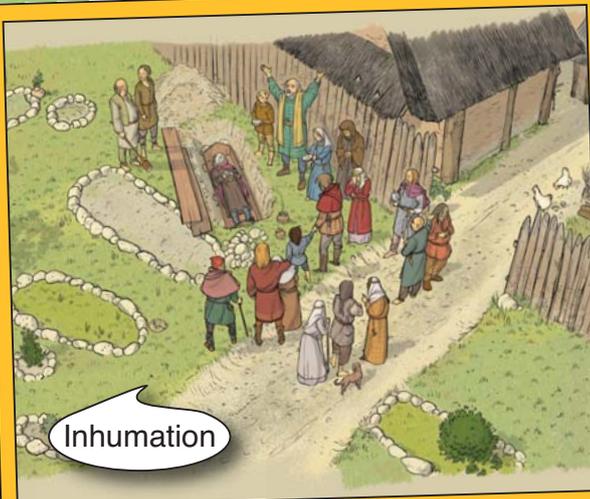
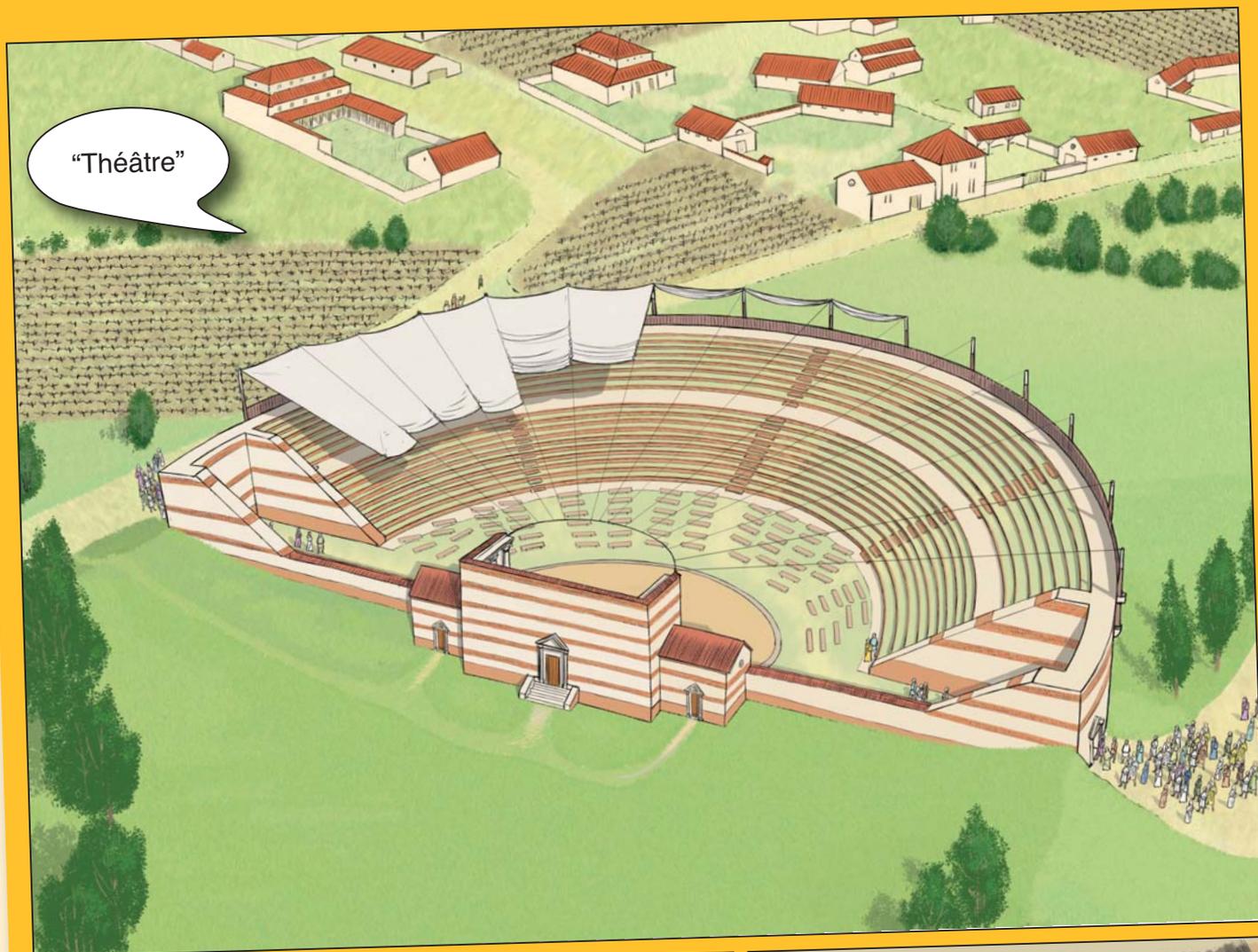




## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES



# Sommaire

Etat-civil 2023	2 <sup>e</sup> couv.	La Fraternelle	10
Mot du Maire	1	CCAS	10
Informations utiles	2	Données sur la population de Bonnée	11
Journées archéologiques	3	Les maisons fleuries NOUVEAU règlement	12
L'école	4	Lutte contre l'artificialisation des sols	13
La rentrée des classes	5	France services	18
La garderie	6	Nos annonceurs	19-20
Le 11-Novembre avec les enfants de l'école	6	Les actus de la C. C. Val de Sully	3 <sup>e</sup> couv.
Petites Mains	7	Calendrier des fêtes	4 <sup>e</sup> couv.
La Saint Hubert	8		
L'Amicale des Retraités	9		

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Michel AUGER

Rédacteurs, documentalistes, photographes :

Nicholas TICEHURST, Sandrine DULAURENT, Philippe DELAHAYE, Thomas GUILLET, Nausicaa BOYER, Marie MADROLLES

Photo de couverture : illustrations de Thierry Duchesne

Imp. Centrale - 45500 Gien

## Etat civil 2023

### Décès :

LALOUÉ née LETESSIER Irène le 17/01  
CORTOT née MORLET Mugnette, le 07/02  
FOUCHARD André le 20/02  
FOUTRIER Guy, le 16/03  
VACCANI René le 06/07  
MOREAU Patrick le 20/09  
BILLAT née MAZAUD Monique le 03/12



### Mariages :

GUILLET Laurie et AVEZARD Shun le 06/05  
COHEN-TANNOUDJI Naora et SENANOU Amélie le 26/08

### Naissances :

DACCACH GOUABEAU Albane née le 04/05  
DE GRAVE Gabriel né le 23/06  
ARLICOT Sammy né le 31/07  
FELLAH Jennah née le 15/08  
MOURET Élyna née le 21/09



# Le mot du Maire



Chers amis,

L'année 2023 arrivant à son terme, le conseil municipal et moi-même vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

Cette année 2023 a été une année de dématérialisation et de réformes de la part de la Direction Générale des Finances publiques visant à simplifier la gestion des collectivités. Cette simplification est plus tournée vers les services de l'état que vers les services internes des collectivités locales, ce qui nous laisse dubitatif. Nous n'avons pas le choix et nous devons nous adapter en tant qu'élus responsables.

Ce petit billet d'humeur passé, tournons-nous maintenant sur la vie de notre commune de Bonnée.

L'année 2023 a été une année durant laquelle nous nous sommes engagés dans 2 grands projets qui sont : la rénovation de notre commerce en centre bourg et l'aménagement de la rue de Chappe.

En ce qui concerne le commerce, nous avons présenté notre plan de financement à la Région qui sera le plus gros financeur de ce projet avec la participation de l'Etat par la DETR et la Communauté de Communes par le fond de concours afin de minimiser notre participation par les fonds propres de la commune.

Pour ce qui est du projet d'aménagement de la rue de Chappe, afin d'avoir accès à un maximum de financement, nous sommes obligés, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes du Val de Sully, de proposer à la Région un schéma Directeur de la mobilité sur notre territoire en intégrant l'aménagement de la piste cyclable de la rue de Chappe.

Ce schéma est lancé et financé par la Communauté de Communes et devrait nous permettre de démarrer les travaux de la première tranche début 2024.

Nous avons aussi été obligés de procéder au rachat de bandes de terrain sur les propriétés riveraines afin d'avoir suffisamment d'emprise au sol pour réaliser ce projet dans le respect des règles de l'urbanisme.

2024 sera aussi une année de préparation pour les futurs dossiers

- 1) La préparation du dossier concernant la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public dans le cadre des économies d'énergies.
- 2) La continuité des travaux sur le PLUI.
- 3) La préparation du transfert de la compétence des services de l'eau et de l'assainissement à la Communauté de Communes du Val de Sully.

Dans ce bulletin, vous pouvez prendre connaissance des activités des associations de notre commune et, à cette occasion, je tiens tout particulièrement à les remercier et à les féliciter pour la qualité des prestations offertes à la population.

Je vous adresse encore une fois mes vœux de santé et bonheur à vous et à vos familles pour l'année 2024.

Michel Auger

# Informations utiles

## MAIRIE

4, route d'Ouzouer, Bonnée

Tél. : 02 38 35 53 32

Fax : 02 38 29 05 73

Courriel : [mairie.bonnee@wanadoo.fr](mailto:mairie.bonnee@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.mairie.bonnee.fr](http://www.mairie.bonnee.fr)

Ouverture : **mardi de 10h à 12h**  
**jeudi de 17h30 à 19h**

Secrétariat : Sonia Ramond,  
Mélanie Brosse.

Service Technique : Jérôme Pelloile.

Entretien : Anne-Marie Figueiredo.

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

## SIVOM SCOLAIRE

L'école de Bonnée est regroupée avec celle des Bordes. Pour tous renseignements, s'adresser à :

Sivom scolaire, école P. Fort

Tél. : 02 38 38 14 92

## ECOLE

Le groupe scolaire de Bonnée,

Place de Bourdoncle de Saint-Salvy, reçoit les élèves de cycle 3, classes de CE2, CM1 et CM2.

## GARDERIE

*Il n'y a plus de garderie périscolaire à BONNÉE depuis septembre 2020.*

Les Bordes 7h/8h20 - 16h30/19h.

Le mercredi : 7h30 - 18h30.

Renseignements auprès de la com. com. Val de Sully.

Tél. : 02 38 35 05 58

[secretariat.enfance@valdesully.fr](mailto:secretariat.enfance@valdesully.fr)

## COLLÈGE

30, rue du Château d'Eau, Les Bordes

Tél. : 02 38 29 15 16

## POSTE transférée à l'épicerie

3, rue de la Mairie, Les Bordes

Tél. : 02 38 35 51 13

Ouverture : lundi au vendredi de 7h à 13h

et de 15h à 19h30

samedi de 7h à 13h

## SICTOM

Rue Saint-Barthélémy, Châteauneuf/Loire

Tél. : 02 38 59 50 25

Courriel : [sictom.chateauneuf@wanadoo.fr](mailto:sictom.chateauneuf@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.sictom-chateauneuf.fr](http://www.sictom-chateauneuf.fr)

Le ramassage des ordures a lieu tous les mercredis.

Les poubelles doivent être sorties le mardi soir.

Décalage d'une journée en cas de jours fériés.

## TRI SÉLECTIF

Les conteneurs pour la collecte des emballages, du papier et du verre sont situés sur le parking, route des Bordes à côté des locaux techniques de la mairie et à Chappe, route de Bois-au-Cœur.

## CENTRE DES IMPOTS - PERCEPTION

30, av. Mal Leclerc, Gien

Tél. : 02 38 37 34 00

## NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

## GENDARMERIE : 17

Pharmacie de garde : 32 37

SUEZ : 09 77 40 84 08

GRDF : 08 00 47 33 33

ENEDIS : 09 72 67 50 45

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Enfance maltraitée : 119

## POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. : 02 38 35 30 89

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tél. : 02 38 35 05 58

## URBANISME

Tél. : 02 38 35 30 86

## BIBLIOTHEQUES

Tél. : 02 38 35 05 58

Site Internet : [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr),

Cliquer sur « médiathèque ».

## ECOLE DE MUSIQUE

Tél. : 02 38 35 05 58

## OFFICE DE TOURISME

### INTERCOMMUNAL VAL DE SULLY

Bureau de Sully/Loire : Place de Gaulle

Tél. : 02 38 36 23 70

Bureau de Saint-Benoît/Loire :

44, rue Orléanaise

Tél. : 02 38 36 23 70

Bureau de Germigny-des-Prés :

6, route de Saint-Martin-d'Abbat

Tél. : 02 38 36 23 70



Tracteur acquis avec l'aide de la Communauté de Communes, la Région et le Département.

# Journées archéologiques

En juin dernier, les Journées Européennes de l'Archéologie ont pris leurs quartiers dans le bourg de Bonnée organisées en partenariat avec la Communauté de communes, par le Belvédère à Saint-Benoît-sur-Loire, l'INRAP, la FAL et le Département du Loiret.

Notre village est une ancienne agglomération gallo-romaine dont le théâtre était encore visible au XIX<sup>e</sup> siècle ! Plus de 600 vestiges ont été découverts depuis 2001 par l'Inrap, révélant près de 3000 ans d'histoire !

François Capron et Stéphane Joly, archéologues à l'Inrap nous ont fait découvrir ce qui se cache sous nos pieds.

Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologie a révélé le passé oublié de l'ancienne cité de Bonnée : son théâtre antique, ses habitations gallo-romaines, son église médiévale et les sépultures qui l'entouraient. Un parcours de 7 panneaux pédagogiques disséminés dans le bourg nous a initié à cette découverte en croisant restitutions historiques, plans et images d'archive. Vous étiez plus de 300 à venir partager cette journée, un grand merci à vous et aux partenaires.



# L'école

## La classe de mer des élèves de l'école de Bonnée

Nous sommes tous partis en voyage scolaire à Pénestin en Bretagne en juin 2023. Lorsque nous sommes arrivés, nous étions heureux de rencontrer les animateurs, le centre et surtout la mer. Pendant ces cinq/six jours, nous avons fait de la voile, des veillées, visité la Mine d'Or, l'Océarium du Croisic, des marais salants et le musée de la mytiliculture (en vélo). Ce que nous avons préféré c'était la voile, la soirée Fest'Noz et la pêche à pied. Nous avons pu étudier les animaux marins, un port et des marais salants.

C'était trop bien et nous aimerions y retourner.

Les délégués de l'école de Bonnée



### • La voile

Les trois classes ont vogué sur l'Océan deux fois durant cette classe de découverte. Nous avons découvert les funboats et après les explications de notre moniteur de voile nous sommes partis au large pour une première séance de voile. Nous avons tourné sur trois postes : observer et faire contre-poids, diriger le gouvernail et tenir l'écoute pour tendre la voile. Quel plaisir ! Nous sommes de vrais petits marins maintenant. Nous étions plus à l'aise au cours de notre deuxième séance durant laquelle nous avons fait des jeux.



## • L'Océarium - CE2/CM2 et CM1

Nous avons visité l'Océarium du Croisic le mercredi 14 juin. Nous avons fait une visite guidée pendant une heure durant laquelle nous avons pu observer des requins, des méduses, des crustacés, des tortues marines, des raies et des manchots. Notre guide nous a expliqué le cycle de vie de nombreux animaux marins, les différentes espèces, leur alimentation et leur mode de déplacement. Enfin, nous avons pu assister au nourrissage des manchots.



## • Les Marais Salants et Guérande - CM2

Pendant notre classe de mer, à Pénestin nous sommes allés à Terre de sel. On nous a appris à cultiver du sel, la différence entre la fleur de sel et le gros sel et expliqué le travail de Paludier. Le paysage avec les marais salants était très beau et il faisait très chaud. Le même jour, nous avons visité la ville fortifiée de Guérande.

On a pu participer à une chasse aux indices à l'intérieur de la ville.

## **La rentrée des classes**

L'école de Bonnée compte 69 élèves selon la répartition suivante :

- CE2/CM1 23 élèves Mme Dargouge
- CM1 23 élèves Mme Courtellemont  
(et Mme Piault le lundi)
- CM2 23 élèves Mme Méthivier  
(et Mme Piault le vendredi).

***Le jour de la rentrée, le lundi 4 septembre 2023, le SIVOM a offert un café d'accueil aux parents et une collation aux enfants.***



# La garderie

Que l'on soit chez les grands avec Karine ou chez les petits avec Emilie, on s'amuse tous bien avec les divers jeux mis à disposition.

Nous mettons en place des jeux de façon à ce que l'enfant développe son imaginaire. Pour nous, il est important que l'enfant soit acteur de son temps de périscolaire. Nous souhaitons que les enfants quittent « l'univers du cadre scolaire » en attendant leurs parents via les activités, les jeux, les livres.

Comme chaque année nous allons proposer des activités manuelles pour de grandes occasions.

## Mots des enfants :

« Le papa Noël a mis un cadeau sous le sapin »,

« Mon panier (de pâques) à moi »,

« C'est moi qui fait »,

« C'est trop chouette »,

« J'aime jouer à la garderie »,

« Je veux pas partir ».



## Le 11-Novembre avec les enfants de l'école



# Petites Mains

Créée en 2020, l'association « Petites mains » rassemble à ce jour une quarantaine d'adhérents. Les membres de l'association se retrouvent au cours d'ateliers qui ont lieu tous les 15 jours le lundi au foyer communal du village et hors vacances scolaires.

Les ateliers sont principalement animés par Michèle Simoès la présidente de l'association et certains de ses adhérents comme Marina, Danièle, Corine, Marie, Françoise et Serge. Et pour satisfaire aux attentes de chacun, l'association propose toute une palette d'activités de loisirs créatifs.

En janvier, l'association s'est attelée à la confection d'un sac tissu. En février, c'était une trousse tissu. En mars, un atelier peinture sur toile, en avril réalisation d'un coussin déco en tricot mais aussi confection de chocolats et décorations sur le thème de Pâques puis en mai fabrication d'un attrape-rêves et en juin initiation au macramé. Le mois de juin marque aussi la fin des activités de l'année et pour clore l'année sur une note conviviale, l'association a organisé le samedi 1<sup>er</sup> juillet une sortie nature avec pique-nique à l'étang de Dampierre-en-Burly.



En septembre a sonné la reprise des activités le lundi au foyer communal. Une reprise sur les chapeaux de roue pour préparer en décembre l'exposition-vente de l'association. Organisée au profit de l'association, celle-ci s'est tenue le dimanche 3 décembre au foyer communal. En septembre, les adhérents ont donc travaillé sur des sujets décors en fil armé, en octobre sur la confection de gnomes et lutins en tissu et tricot, la réalisation de boudins de portes tissu et tricot, en novembre réalisation de mobiles en bois flotté et création de cartes et boîtes de Noël en papier illustré et sapin de Noël tissu.

En décembre, réalisation de décorations diverses sur le thème de Noël.

Dans les projets futurs de l'association, une sortie prévue sur un salon de loisirs-créatifs à Paris.



**Les membres de l'association « Petites mains » présentent à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2024.**

# La Saint-Hubert

Avec l'arrivée de l'automne il y a la préparation du bulletin municipal. C'est le moment de faire un point sur les activités de notre association de chasseurs bonnéens, la Saint Hubert. Au cours de l'année, avec les instances fédérales, nous avons modifié les statuts de l'association pour permettre son développement. De ce fait trois personnes sont venues grossir les rangs de la Saint Hubert. L'effectif de l'association se monte à dix-neuf personnes.

Pour mémoire le bureau se compose de :

Président	Lacroix Yves
Vice-président	Goujon Cédric
Trésorier	Marchand Christian
Secrétaire	Lechat Guy
Secrétaire adjoint	Pasdeloup Logan
Membres du bureau	Carette Francis, Michaux Jean-Luc
Propriétaire non chasseur	Lacroix Claude

La surface de chasse reste inchangée malgré la disparition de Claude Gibouin. Cette année les prélèvements se sont limités à un daguet, un chevreuil et deux sangliers. C'est toujours un plaisir d'être au contact de la nature en arpentant les terres.

L'avenir se montre plus prometteur que par le passé. Avec l'augmentation du nombre de cotisants il est possible d'augmenter le nombre de lâcher de faisans pour la prochaine saison. Tous les samedis c'est dix-huit faisans qui vont retrouver la liberté.

Pour les trois prochaines années la fédération de chasse du Loiret nous a attribué dix chevreuils, un cerf, une biche et un jeune.

Ce bilan ne serait pas complet si on omettait d'évoquer la choucroute. En février cette soirée a encore rencontré un très vif succès : beaucoup, de monde dans une ambiance chaleureuse. Cela nous a permis, entre autre, d'améliorer notre trésorerie. Un grand merci à tous les participants et aussi aux bénévoles qui se sont donnés sans compter pour la réussite de cette soirée.

La prochaine choucroute aura lieu le samedi 24 février 2024 à la salle des fêtes des Bordes. L'animation musicale sera assurée par un orchestre. Pensez dès à présent à réserver pour être sûr d'avoir une place.



Pour terminer ce bref compte-rendu, je vous présente, au nom de la Saint Hubert, nos meilleurs vœux pour l'année 2024 qui ne va pas tarder.

Yves Lacroix, Président

# L'Amicale des Retraités

L'Amicale des Retraités a maintenu son nombre d'adhérents en 2023 ce qui lui a permis de continuer toutes ses activités et de faire quelques sorties.

Nos rendez-vous bimensuels sont toujours bien appréciés par les joueurs de belote, de tarot, de scrabble, de triominos, de rummikub etc... et les bavardages vont bon train en dégustant boissons chaudes ou froides accompagnées de quelques gâteaux. La bonne humeur, les rires, la convivialité y sont toujours de mise.

Nous nous sommes réunis également pour l'Assemblée Générale le 7 janvier avec le partage de la galette des rois, le 7 février les beignets savourés avec grand plaisir, le 4 avril un concours de belote interclubs a permis de rencontrer les adhérents des clubs voisins, le 3 juin le traditionnel repas des Grands-Mères et Grands-Pères avec la distribution de fleurs et de vin, le 5 septembre le concours de boules et le repas froid, le 7 novembre le concours de belote interne et le 9 décembre le repas de Noël.

Entre temps, certains ont participé aux sorties d'une journée le 20 avril au Cabaret Sancerrois avec le matin une dégustation du crottin de Chavignol et le 14 septembre une escapade dans le Nivernais : découverte d'une biscuiterie, déjeuner croisière sur le canal du Nivernais et visite au musée de la Faïence à Nevers. Ces balades peuvent se faire grâce à la participation d'adhérents des clubs des villages avoisinants et de notre côté nous coopérons à leurs promenades.

Pour 2024 nous envisageons de continuer nos mardis de jeux le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> de chaque mois, d'organiser nos rencontres festives et quelques visites d'une ou plusieurs journées selon le désir de nos adhérents. Les dates seront mentionnées dans le calendrier des fêtes.

Nous remercions les adhérents qui nous ont rejoints au cours de cette année et nous espérons que de nouveaux viendront profiter de l'ambiance d'un club dans lequel règne toujours la bonne humeur, la convivialité, le partage, la gaieté, l'écoute et d'où l'on repart avec le moral.

La cotisation annuelle restera d'un montant de 18 €.

L'Amicale des Retraités vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

La Présidente,  
Suzanne LECLANCHE  
02.38.35.56.32



# La Fraternelle

L'association La Fraternelle est composée d'un nouveau bureau depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec Mmes Joly (Présidente), Bourreau (Trésorière) et Dupont (Secrétaire).

Avec la reprise de l'association, trois manifestations ont été organisées au cours du dernier trimestre de l'année avec en septembre un vide-grenier au sein de la cour d'école réunissant sous un beau soleil une vingtaine d'exposants.



Dans le cadre d'Octobre Rose, La Fraternelle a organisé au profit de l'association "Les Roses de Jeanne", une marche de 5 km et de 10 km, inédite pour la lutte contre le cancer du sein, avec 50 marcheurs mobilisés.

Cette initiative a remporté un franc succès qui sera renouvelé l'année prochaine.

Malheureusement en novembre, la bourse aux jouets a été annulée.

La nouvelle équipe active et motivée souhaite proposer aux habitants de Bonnée et des communes voisines des manifestations afin de créer un dynamisme au sein de la commune.

Les membres du bureau de La Fraternelle tiennent à remercier la municipalité pour son soutien dans la mise à disposition des locaux pour l'organisation de ces manifestations.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous

[lafraternelle45460@gmail.com](mailto:lafraternelle45460@gmail.com)

## CCAS

Tous les ans, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) distribue des colis et des bons d'achats d'une valeur de 25 euros en fin d'année. Pour pouvoir en bénéficier, la personne doit être âgée de 70 ans et plus et être domiciliée sur la Commune (et non en résidence secondaire) ou doit avoir habité de longue date la Commune et être placée en maison de retraite.

Pour 2023, 139 personnes âgées ont reçu un colis de différents produits provenant de « Aux Trois Fûts » (44 colis couples et 51 colis personnes seules). De plus 2 personnes âgées séjournant en maison de retraite ont reçu également un colis de gâteaux et chocolats.

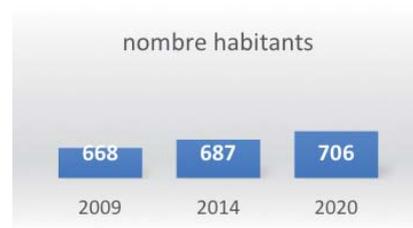


Cette année nous pouvons remarquer que le nombre de bénéficiaires est en augmentation de 11 personnes. De plus, la formule du colis a été renouvelée fortement appréciée par tous.

# Données sur la population de BONNEE

Issus des données des derniers recensement, nous vous présentons quelques éléments sur l'évolution et la structure de la population de bonnee.

Nombre habitants	
Année	Nb habitants
2009	668
2014	687
2020	706



Année	0/14 ans	15/29 ans	30/44 ans	45/59 ans	60/74 ans	75 ans +
2009	111	96	123	153	118	67
2020	121	86	122	151	158	68

## NB HABITANTS PAR TRANCHE D'ÂGE



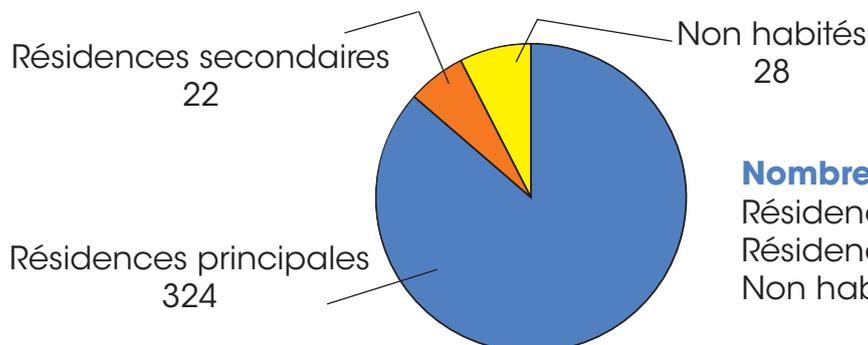
**En 11 ans, la population de Bonnee compte 38 habitants supplémentaires.**

## Statut conjugal (+ 15 ans)

Mariés, pacsés, concubins 72,3%  
 Veuf(ve)s, divorcés, célibataires 27,7%



**Plus de 25% des habitants de Bonnee vivent seuls.**



**Nombre de logements 374**  
 Résidences principales 324  
 Résidences secondaires 22  
 Non habités 28

**324 foyers sont présents sur la commune.**

## Nombre de foyers en 2020 : 324

1968 3,5 personnes / foyer  
 2020 2,2 personnes / foyer

**En un peu plus de 50 ans, le nombre de personnes habitant dans le même foyer s'est réduit fortement.**

**Taux d'activités 15/64 ans : 74%**

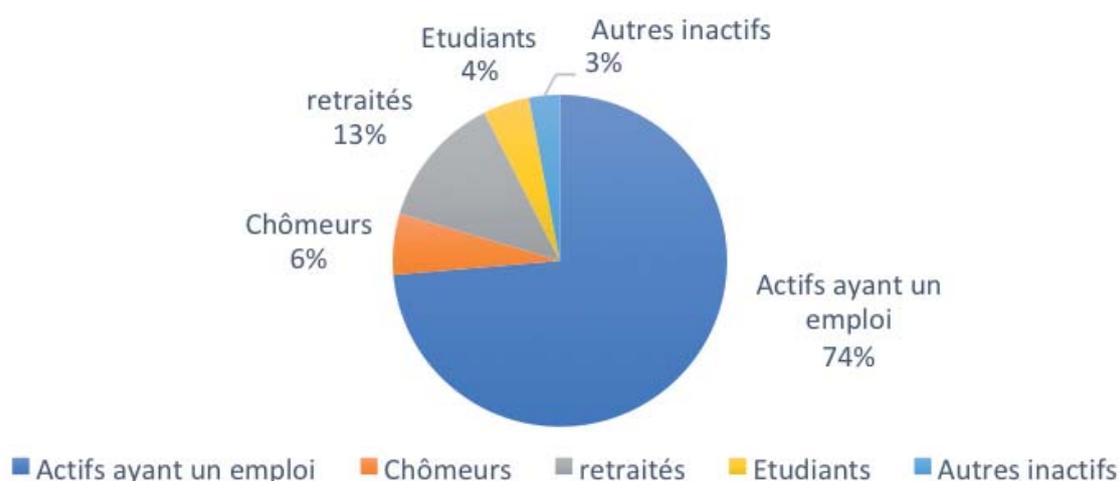
**Taux de chômage 6,1% (8,4 % en 2009)**

**240 personnes ont un emploi dans la zone proche de Bonnée soit 78,6 % de la population active.**

### Population 15/64 ans par type d'activité en 2020

Actifs ayant un emploi	74%
Chômeurs	6%
Retraités	13%
Etudiants	4,50%
Autres inactifs	3,00%

### 15/64 ans par type d'activité



## Les maisons fleuries

**NOUVEAU !**

A partir de 2024, si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, vous devrez vous inscrire en mairie ou lors de la remise des prix 2023 le vendredi 19 avril 2024.

Le jury passera ensuite à une date restant à déterminer uniquement devant les maisons des propriétaires inscrits.

**Rock & Roll**

Numéro pro 09 54 38 89 72  
sncnicaulo@gmail.com  
7, route des Bordes - 45460 Bonnée

**Chauvette Nicolas**  
Numéro perso 06 10 42 70 66

**LOCATION DE VÉHICULES**  
De Collection ou de Prestige avec chauffeur

*Pour le plus beau jour de votre vie !*

Forfait **545 €\*** = TOUT COMPRIS =

- Département 45
- Durée depuis le départ 5 / 6h
- Autres départements limitrophes + 15€
- Sur un site de votre choix
- Arrivé jusqu'à la salle - vin d'honneur

\* Décoration florale à votre charge  
Réservation (avec contrat) acompte 300€

Jean-Marie Gautherot  
**06 80 31 11 16**  
Email : [gautherot.jm@gmail.com](mailto:gautherot.jm@gmail.com)  
47, Ter Route des Bordes 45460 Bonnée  
Tél. : 02 38 35 58 50  
[www.c-c45.com](http://www.c-c45.com)



# LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

## ÉLÉMENTS DE MÉTHODE



## POURQUOI LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

Chaque année, 20 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers sont consommés en moyenne en France, soit près de 3,7 terrains de football par heure.

### LES CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT URBAIN SONT ÉCOLOGIQUES

- Déclin de la biodiversité, aggravation du risque d'inondation par ruissellement.
- Limitation du stockage du carbone dans les sols.

### LES CONSÉQUENCES DE L'ÉTALEMENT URBAIN SONT SOCIOÉCONOMIQUES

- Augmentation des coûts des collectivités pour les équipements publics.
- Augmentation des temps de déplacement des habitants.
- Augmentation de la facture énergétique des ménages.

### L'ÉTALEMENT URBAIN RÉDUIT LA SURFACE AGRICOLE UTILE À LA PRODUCTION FRANÇAISE



## QUI ARTIFICIALISE ?

La consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers est constatée à :

**60%**



**dans des zones où le marché immobilier est détendu.**

Les petites et moyennes villes dont la périphérie s'étend, et le centre dépérit.

**Une priorité :** faire revivre les espaces déjà urbanisés.

**40%**



**dans des zones où le marché immobilier est tendu.** En périphérie des métropoles, parce que le coût de l'immobilier éloigne les ménages aux revenus plus modestes des centres-villes attractifs.

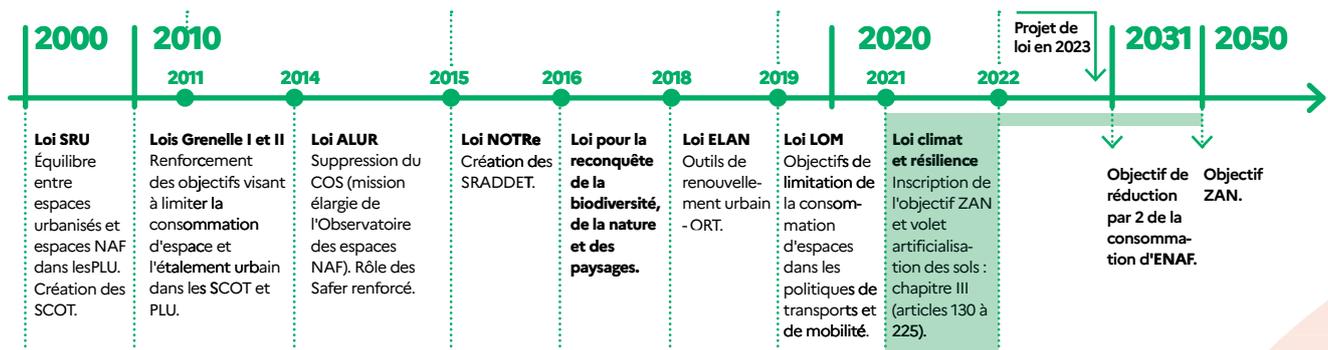
**Une priorité :** construire pour répondre à la demande en privilégiant le recyclage des surfaces déjà artificialisées.

**Tous les territoires sont concernés,** majoritairement en secteur détendu et en particulier le périurbain peu dense.



Répartition de la consommation d'espace 2009-2019 par typologie de commune (Cerema)

## Les étapes clés



# MISE EN ŒUVRE DE LA TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

## LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE (22 AOÛT 2021)

Avec la loi climat et résilience, la France s'est fixé l'objectif d'atteindre l'absence d'artificialisation nette des sols en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années.

### SUR LA PÉRIODE 2021-2031

- On mesure la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- Artificialiser les sols à la moitié du rythme 2011-2021.

### SUR LA PÉRIODE 2031-2050

- On mesure l'artificialisation des sols.
- Objectif d'absence d'artificialisation nette en 2050, qui fait le solde entre les surfaces nouvellement artificialisées et les surfaces rendues à la nature.

À la suite d'une phase d'écoute des élus des territoires, la Première ministre a annoncé, le 25 novembre 2022 au Congrès des maires, l'ouverture d'un chantier législatif visant à faciliter l'application de la politique de sobriété foncière.

Le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, a alors travaillé avec les députés, les sénateurs, l'Association des maires de France et Régions de France pour mettre au point un paquet

législatif et réglementaire adaptant la loi climat et résilience, sans en modifier les objectifs.

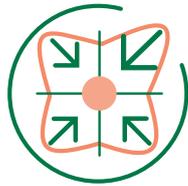
Ce travail s'est conclu par l'adoption de la loi n° 2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux (ZAN). Les décrets d'application sont en cours d'examen au Conseil d'État.

## LES AVANCÉES DE LA LOI ZAN (20 JUILLET 2023)



### GRANDS PROJETS D'ENVERGURE NATIONALE

Comme les lignes à grande vitesse ou les grands projets d'infrastructures, ils seront comptabilisés à l'échelle nationale.



### GARANTIE RURALE

1 hectare minimum de consommation d'espaces naturels pour toutes les communes engagées dans une démarche de planification (PLU, document en tenant lieu ou carte communale prescrit, arrêté ou approuvé avant le 22 août 2026). C'est une forme de garantie de développement pour toutes les communes françaises, en particulier les plus petites, qui font l'effort de s'engager dans une démarche de planification.



### DÉLAIS

→ Report des échéances d'évolution des SRADDET de 9 mois et des SCOT et PLU de 6 mois.

- Création d'une conférence régionale de gouvernance, présidée par le président de région, associant les collectivités concernées ainsi que l'État. C'est une instance consultative sur la déclinaison des objectifs et leur suivi, ainsi que sur l'identification des projets d'envergure nationale ou européenne.
- Création de commissions régionales de conciliation, en cas de désaccord sur l'intégration d'un projet d'envergure nationale dans l'arrêté ministériel.
- Prise en compte de la renaturation dès la période 2021-2031.

## SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : STOP AUX IDÉES REÇUES !

La sobriété foncière n'empêche pas...

### D'ACCUEILLIR DE NOUVEAUX HABITANTS

→ Il est possible de maintenir le volume de constructions neuves des prochaines années, tout en réduisant de moitié la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers. L'enjeu pour y parvenir est de travailler sur le taux de renouvellement urbain et la densité du bâti à travers la réduction des logements vacants, la construction de logements dans les friches urbaines et les dents creuses\* et l'augmentation modérée de la densité bâtie des maisons individuelles.

\* Espace non construit entouré de parcelles bâties, par exemple un terrain vague

### D'AMÉNAGER LE TERRITOIRE

La notion d'artificialisation des sols est nouvelle, mais ne modifie pas radicalement la pratique de l'aménagement. En effet, les documents de planification et d'urbanisme que sont le SRADDET, le SCOT, le PLU ou la carte communale restent les outils privilégiés à la main des élus locaux pour le pilotage de l'aménagement du territoire. Dans ce cadre, les élus seront aidés par la loi ZAN qui prévoit un mécanisme de garantie rurale : chaque commune couverte par un document d'urbanisme avant le 22 août 2026 bénéficie d'une surface minimale de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers de 1 hectare.

### DE CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

Les zones d'activité économiques pourront continuer à se développer. Pour cela, l'effort devra porter en priorité sur le recyclage des surfaces des friches industrielles ou urbaines. Le Cerema estime ainsi que 170 000 ha de friches sont vacants en France. Si les besoins sont plus importants, il est encore possible de construire sur des espaces naturels, agricoles ou forestiers pour répondre à un besoin avéré de logements, de surfaces économiques ou d'équipements.

Par ailleurs, les plus grands projets, d'ampleur régionale, nationale ou européenne, comme les lignes à grande vitesse, les grands projets d'infrastructures ou les grandes zones industrielles nécessaires à la souveraineté industrielle de la France, ne seront pas comptés à l'échelle communale, mais bien à l'échelle nationale ou régionale.



## DES AIDES ET DES OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Pour vous accompagner, l'État met à disposition...



**Des aides à l'ingénierie** des établissements publics fonciers,

du Cerema, de la Banque des territoires et de l'ANCT.

→ 222 villes lauréates Action cœur de ville.

→ 1 600 Petites Villes de demain.

→ Des EPF présents sur 80% du territoire national.



**Des outils numériques**

→ Un observatoire national de l'artificialisation

mettant en ligne gratuitement les données de consommation et d'artificialisation des sols.

→ Un outil UrbanSimul d'appui à l'élaboration des stratégies foncières.



**Des fonds dédiés: le Fonds vert**

→ 2 milliards d'euros pour un an.

→ Pour accélérer la transition écologique, notamment via la renaturation des villes, le recyclage foncier...

### Des résultats déjà constatés

En 2021-2022, le fonds friche, doté de 750 millions d'euros, a accompagné 1 385 lauréats et permis le recyclage de l'ordre de 3 370 hectares de friches.

Cela a contribué à la production de 6,7 millions de m<sup>2</sup> de logements et 4,9 millions de m<sup>2</sup> de surfaces économiques.



**La loi du 20 juillet 2023 a introduit de nouveaux outils pour les maires, afin de gérer la période transitoire avant que les documents de planification locaux ne soient mis en compatibilité avec la trajectoire de sobriété foncière.**

→ La mise en place d'un nouveau mécanisme de sursis à statuer pour les maires voulant s'assurer de la compatibilité d'un projet avec la révision en cours des documents d'urbanisme.

→ Le renforcement du droit de préemption urbain pour favoriser la renaturation et le renouvellement urbain.



## ÉLÉMENTS DE CALENDRIER



Dans les 6 mois suivant la loi  
(avant le 20 janvier 2024)



**Installation des conférences régionales**  
de gouvernance du ZAN

Fin 2023



**Première réunion de ces conférences régionales** dédiée à la délibération sur les grands projets d'envergure nationale et européenne (objectif de transmettre la liste par l'Etat fin octobre)

Novembre 2024



Date de modification  
au plus tard des **SRADET**

Février 2027



Date de modification  
au plus tard des **SCOT**

Février 2028



Date de modification  
au plus tard des **PLU**

**GraphiPub**  
publicité tous supports

**SERVITECHNIQUE**  
Depuis 1988

ZAC Les Gabillons - 45570 DAMPIERRE-EN-BURLY  
02.38.35.55.43 - b.vialle@servitechnique.fr  
www.servitechnique.fr

RGE  
CLIMATISATION  
POMPES A CHALEUR  
ELECTRICITE GENERALE

sarl.hussonnois@wanadoo.fr

**SARL HUSSONNOIS**  
Plomberie - Chauffage

Géothermie - Energie Solaire - Climatisation  
Chemin des Terres - ZA de la Pillardière - 45600 SULLY SUR LOIRE  
**02.38.36.24.61**

Organisme	Journal de présence	Heure de présence	Modalités
ADIL info <b>Logement</b>	1 <sup>er</sup> lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique <b>Aide juridique</b>	4 <sup>e</sup> jeudi du mois	14h - 16h30	
ADS <b>Agence Départementale des Solidarités</b>	Le lundi, le mercredi et le vendredi	9h - 12h30 13h30 à 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
CAF <b>Allocations familiales</b>	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> vendredis du mois	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	
CIDFF <b>Droit des femmes et des familles</b>	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
DIMA <b>Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie</b>	Le mardi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
Mission locale <b>Accompagnement 16 - 26 ans</b>	2 <sup>e</sup> et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
Secours Catholique <b>Accueil, écoute et accompagnement</b>	Tous les jeudis	10h-12h	Sans rendez-vous
SOLIHA - OPAH <b>Logement</b>	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> lundis du mois	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

*Au quotidien, les agents France services vous accompagnent* pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

**+ d'infos** sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ValdeSully ou sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)



Route de Chaumont  
45120 CORQUILLEROY  
Tél : 02.38.98.00.64 Fax : 02.38.89.05.06  
Mail : montargis@eurovia.com

Nos équipes aménagent votre cadre de vie

**C-C45**

47 TER ROUTE DES BORDES - 45460 BONNÉE  
02 38 35 58 50 - 06 80 31 11 16  
gautherot.jm@gmail.com  
www.C-C45.com

**ACHÈTE**

TOUTES VOITURES ANCIENNES & YOUNGTIMERS JUSQU'À 1990

MÊME SORTIE DE GRANCE

Avec et Sans carte grise

État concours ne pas nous consulter

TOUS 4x4 TOYOTA & MITSUBISHI ANNÉE MAXI 2003

DÉPÔT SUR RDV



sable et graviers  
matières d'expert pour  
l'aménagement de notre territoire.

www.gsm-granulats.fr

Carrière de La Plaine aux Lièvres

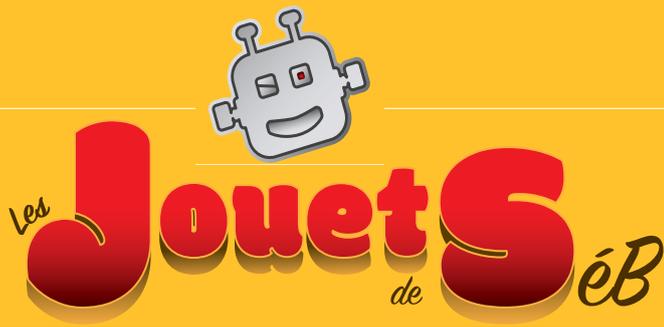
45570 OUZOUEUR-SUR-LOIRE - Tél. 02 38 35 64 35

**Intermarché**  
SUPER

BONNÉE Tél.: 02 38 36 68 10



24  
24



**L'Enchanterie**  
Boutique et Soins

07 49 13 67 76  
Sandrine et Olivier DEPLAINE  
vous accueillent du mercredi au samedi  
9h30 - 18h00  
enchanteriecontact@gmail.com

AUTO - HABITATION - SANTÉ - PRÉVOYANCE

Vos assureurs à SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

**Katia & Emmanuel ROBLAIN**

02 38 35 73 19

saint.benoit.sur.loire@thelem-assurances.fr



N°ORIAS : 07 006 509 - 07 006 507

**GRUPE MÉTHIVIER**  
CONCESSIONNAIRE AGRICOLE

975 Route de Bellegarde - 45460 Bray-Saint-Aignan  
02.38.35.20.92

Vêtements Clôture  
Outils de jardin Kärcher  
Quad Polaris

**PROFESSIONNELS & PARTICULIERS**

**EXEAU TP**

TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS

TERRASSEMENTS

VIABILISATION

CANALISATIONS

RÉSEAUX DIVERS

FORAGE

Le Bois Chesneau  
45460 BOUZU LA FORÊT  
Tél. 02 38 58 30 56 - Fax 02 38 58 30 50  
mail : exeau@exeau.com



# ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Neuf & Rénovation

8, route de Sully - 45460 BONNÉE

 **02.38.31.11.69**

[www.3dconstruction.fr](http://www.3dconstruction.fr)  
sarl.3dconstruction@orange.fr



## Ambiance Chaleur 45



### CHAUFFAGE AU BOIS ET AUX GRANULÉS

*Magalie ROLLION*

17, route de Sully 45460 LES BORDES

Tél. 02 38 35 79 07

[www.poele-bois45.fr](http://www.poele-bois45.fr)



Géomètres-Experts Associés  
[www.geomexpert.com](http://www.geomexpert.com)

## Terr&Am

INGÉNIERIE  
DES TERRITOIRES

[www.ecmo.fr](http://www.ecmo.fr)

● COUVERTURE

● GOUTTIÈRES ALU-ZINC

● DESSOUS DE TOUT PVC

● LAINE SOUFFLÉE

● MENUISERIE PVC-ALU

## Ent. Régis ROLLION

17, route de Sully - 45460 LES BORDES

**02 38 35 79 07**

[rollion.regis@gmail.com](mailto:rollion.regis@gmail.com)



## BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

Ouverture du lundi au samedi  
de 8h30 à 19h

Tél. 02 38 36 30 26

[www.bricomarche.com](http://www.bricomarche.com)



**BONNÉE**



## ESPACE famille



**Nouveau !** L'espace famille, un accès rapide et unique aux activités proposées par les services petite enfance, enfance et jeunesse. Depuis le 11 décembre, grâce à une seule interface, vous pouvez inscrire tous vos enfants (de 2,5 mois à 17 ans) et suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Après création de votre compte (et validation par nos services), les démarches telles que l'envoi de vos demandes d'inscriptions en crèche, en accueil de loisirs pour les vacances et les mercredis, ou encore la mise à jour de votre dossier administratif 2024, seront simplifiées et réunies sur un même site.

Concrètement :

Pour les 0-3 ans en crèche : demandes de pré-inscriptions, saisie et suivi du planning pour les accueils occasionnels, pose de congés pour les contrats réguliers.

Pour les 3-11 ans : demandes d'inscription pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les 11-17 ans : demandes d'inscription pour les vacances scolaires et les activités hors vacances (sauf pour la maison des jeunes à Ouzouer sur Loire les mercredis : pas d'inscription).

Un flyer d'explication est disponible dans les structures d'accueil et consultable sur [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

+ d'infos : 02 18 18 00 38 ou [secretariat.enfance@valdesully.fr](mailto:secretariat.enfance@valdesully.fr)

### Créez votre compte

1. Vous êtes usager du service votre compte est déjà créé, vous avez dû recevoir un lien vers l'espace famille iNoé avec vos identifiants.

Vous n'êtes pas encore usager, rendez-vous en ligne sur : [www.valdesully.fr](http://www.valdesully.fr)

2. Connectez-vous et saisissez l'ensemble des informations demandées, famille, enfants.

3. Chargez vos pièces justificatives dans la rubrique "mes documents".

Voilà ! Vous avez créé votre compte. Vous recevez un mail de validation.

### Inscrivez-vous

4. Vous pouvez maintenant choisir la structure d'accueil et les activités auxquelles vous souhaitez inscrire votre (vos) enfant(s). Vous recevrez un mail de confirmation et pourrez modifier, ajouter ou supprimer des inscriptions en ligne, selon les délais en vigueur.



### Dématérialisation

Cette procédure d'inscription, désormais, est obligatoire. Il n'y a plus de dossier papier.

## Saison culturelle 2024

Gérémy Crédeuille HUMOUR



vendredi 7 juin - 20h30  
Espace Blareau, Sully sur Loire

**Et aussi,** Nach (Anna Chedid - chanson), Chanson d'occasion (Nouveau spectacle - chanson), Raoul Lambert (magie, mentalisme), la 3<sup>e</sup> édition de La Nuit des étoiles, les Journées du patrimoine, les Concerts de l'oratoire, la Guinche du Val, les cinés plein air, des rendez-vous jeune public etc.

<https://valdesully.fr/la-saison-culturelle>



Le 24 février 1944, Max Jacob est arrêté par la Gestapo à Saint Benoît sur Loire. Interné au camp de Drancy, il y meurt à l'âge de 68 ans.

À l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, la Communauté de communes s'associe à l'hommage rendu au poète et à son oeuvre en proposant divers événements.

**Jusqu'au 24 mars : concours pour les scolaires**, ouvert à partir du cycle 3, voyages scolaires et livres à gagner !

**Le 10 mars : cérémonie officielle**, exposition de manuscrits originaux.

**Les 4 et 5 mai : visites guidées** exceptionnelles sur les pas du poète.

+ d'infos : auprès du Belvédère et du réseau des bibliothèques.

# CALENDRIER DES FETES 2024

<b><u>JANVIER</u></b>	Samedi 06	Galette des Retraités et Assemblée Générale		
	Mardi 09	Club des Retraités		
	Lundi 15	Petites Mains		
	Mardi 23	Club des Retraités		
	Vendredi 26	Vœux du Maire		
<b><u>FEVRIER</u></b>	Lundi 29	Petites Mains		
	Mardi 06	Beignets Club des Retraités		
	Samedi 10	Carnaval Ecole		
	Dimanche 11	Réunion de la Saint-Hubert		
	Lundi 12	Petites Mains		
<b><u>MARS</u></b>	Mardi 13	Club des Retraités		
	Mardi 27	Club des retraités		
	Lundi 11	Petites Mains		
	Mardi 12	Club des Retraités		
	Dimanche 17	Randonnée Saint Patrick avec la Fraternelle avec la participation du bar « Le Rock'n roll »		
<b><u>AVRIL</u></b>	Lundi 25	Petites Mains		
	Mardi 26	Club des Retraités		
	Mardi 02	Concours de Belote Interclubs avec les Retraités		
	Dimanche 07	Randonnée des œufs sur Bonnée avec les Randonneurs Sullylois		
	Lundi 08	Petites Mains		
<b><u>MAI</u></b>	Mardi 09	Club des Retraités		
	Samedi 13	Soirée dansante La Fraternelle		
	Vendredi 19	Remise des prix des Maisons Fleuries		
	Mardi 23	Club des Retraités		
	Mardi 28	Club des Retraités		
<b><u>JUIN</u></b>	Mercredi 08	Commémoration de la Victoire de 1945		
	Lundi 13	Petites Mains		
	Mardi 14	Club des Retraités		
	Mardi 28	Club des Retraités		
	Samedi 01	Repas des grands-pères et des grands-mères avec les Retraités		
<b><u>JUILLET</u></b>	Lundi 03	Petites Mains		
	Dimanche 09	Elections Européennes		
	Mardi 11	Club des Retraités		
	Dimanche 16	Assemblée Générale de la Saint-Hubert		
	Lundi 17	Petites Mains		
<b><u>AOUT</u></b>	Mardi 25	Club des Retraités		
	Mardi 09	Club des Retraités		
	Dimanche 14	Fête Nationale		
	Mardi 23	Club des Retraités		
	Mardi 27	Club des Retraités		
<b><u>SEPTEMBRE</u></b>	Mardi 09	Club des Retraités		
	Dimanche 01	Répartition des bracelets de la Saint-Hubert		
	Mardi 03	Club des Retraités		
	Mardi 10	Club des Retraités		
	Dimanche 15	Vide grenier La Fraternelle		
<b><u>OCTOBRE</u></b>	Lundi 16	Petites Mains		
	Mardi 24	Club des Retraités		
	Lundi 30	Petites Mains		
	Mardi 08	Club des Retraités		
	Samedi 12	Halloween La Fraternelle La Fraternelle		
<b><u>NOVEMBRE</u></b>	Lundi 14	Petites Mains		
	Mardi 22	Club des Retraités		
	Lundi 04	Petites Mains		
	Mardi 05	Concours de belote avec les Retraités		
	Lundi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918 en présence des élèves de l'école		
<b><u>DECEMBRE</u></b>	Mardi 12	Club des Retraités		
	Lundi 18	Petites Mains		
	Dimanche 24	Vide ta chambre La Fraternelle		
	Lundi 25	Petites Mains		
	Mardi 26	Club des Retraités		
<b><u>NOVEMBRE</u></b>	Mardi 08	Club des Retraités		
	Samedi 07	Repas de Noël des Retraités		
	Lundi 09	Petites Mains		
	Mardi 10	Club des Retraités		
	Mardi 24	Club des Retraités		
<b><u>DECEMBRE</u></b>	Dimanche 01	Exposition Petites Mains		
	Jeudi 05	Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » Algérie-Maroc-Tunisie		
	Lundi 09	Petites Mains		
	Mardi 10	Club des Retraités		
	Mardi 24	Club des Retraités		